



Lunel, le 13/06/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Label des villes Eco-propres : Lunel obtient sa 4^{ème} étoile !

Les 29 & 30 mai derniers, lors de ses rencontres nationales organisées à Lyon, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) décernait ses trophées annuels récompensant les villes les plus actives et vertueuses en matière de propreté urbaine.

Depuis fin 2020, la Ville de Lunel s'est engagée dans une véritable politique d'actions et d'efforts en faveur de la propreté urbaine. Les actions se sont multipliées pour faire de Lunel une ville plus propre : nouveaux mobiliers urbains, communication, sensibilisation, verbalisation, renforcement du contrat de nettoyage de la ville... Des efforts qui se sont avérés plus que payant puisque le 13 mai 2022 Lunel recevait deux étoiles au palmarès du label Ville Eco-propre. Une très belle récompense pour deux années de travail des services municipaux et des partenaires de la ville ! Deux étoiles et pourtant la Ville de Lunel a continué le travail engagé et ne s'est pas reposée sur ses lauriers... Loin de là puisque l'an passé, la Ville de Lunel a pu accrocher une 3^e étoile à son palmarès.

Chaque année, pour prétendre à cette labellisation, chaque collectivité doit présenter un dossier complet sur ses engagements, tout en démontrant ses mesures mises en place pour répondre efficacement à la gestion de la propreté. Lunel a donc remis sa copie et bonne nouvelle, la Ville obtient en 2024 une 4^e étoile !

Nombres d'actions ont été mises en place depuis presque 4 ans par la Municipalité pour améliorer le cadre de vie des habitants : la dés-imperméabilisation et la végétalisation des cours d'école, l'extension et la modernisation de la station d'épuration avec son traitement des eaux usées à l'avant-garde, la végétalisation du cœur de ville avec les travaux de requalification engagés sur la rue de la Libération et dernièrement le Cours Péri.

Si ces projets sont importants et visibles, d'autres actions et décisions jouent également un rôle comme le permis de végétaliser, les pavillons de compostage partagés, le développement des mobilités douces avec la multiplication des pistes cyclables, l'installation de panneaux photovoltaïques en Mairie... Ce qui a également primé pour l'obtention de cette 4^e étoile, c'est la pédagogie que la Ville a déployé dans ses projets comme les visites réalisées pour les habitants lors de l'inauguration de la STEP, l'implication des équipes enseignantes et des élèves lors de la création des projets pour la végétalisation des cours d'écoles ou encore le volet pédagogique participatif inclus dans ce projet avec les ateliers pour expliquer ces travaux aux écoliers... En effet, la Ville de Lunel a multiplié les actions pour faire participer le public et notamment les scolaires : chasse au gaspi à la cantine, tester et approuver les futures recettes des restaurants scolaires, un arbre pour bien grandir, les projets réalisés par le Conseil Municipal des Enfants... Enfin, l'un des outils les plus participatif demeure « Allô M. Le Maire », initié par la Ville en mars 2021. Ce service de proximité permet aux habitants d'informer directement la Mairie d'un dysfonctionnement dans l'espace public, du nid-de-poule au panneau de circulation endommagé en passant par l'éclairage public en panne. En juillet 2021, en plus du téléphone et du mail dédié ainsi que du formulaire de signalement mis en ligne sur son site, la Ville de Lunel a passé un cap en incluant « Allô M. Le Maire » dans son application « Lunel en Poche » : en un clic et une photo, les signalements sont directement consultables par les services municipaux concernés.

Tous ces arguments ont pesé positivement dans la décision du jury du label Ville Eco-propre : après bientôt 4 ans d'engagement, la Ville de Lunel obtient aujourd'hui sa 4^e étoile ! Une étoile par an, Lunel est plutôt bonne élève ! La 4^e étoile récompense les collectivités à associer les habitants aux actions de propreté urbaine et à organiser cette implication citoyenne en la fédérant.

L'AVPU

Faire progresser la propreté urbaine, c'est l'objectif de l'Association des Villes de la Propreté Urbaine (AVPU). À travers son label "Ville éco-propre", cette organisation récompense les collectivités qui mettent en œuvre des moyens pour conserver des espaces publics propres. Créée en 2010, l'association près de 300 villes ou métropoles adhérentes dont les agents participent ensemble à une réflexion sur l'amélioration de la propreté urbaine. Ce travail donne lieu, chaque année, à un palmarès. L'AVPU attribue des étoiles, d'une à cinq, aux administrations locales en fonction de leur engagement sur les différentes thématiques de la propreté urbaine.

Un palmarès florissant pour Lunel

Depuis fin 2020, la Municipalité a clairement marqué sa volonté d'inverser la tendance et les mauvaises habitudes prises en matière de propreté urbaine. Et depuis, les actions mises en place ont largement porté leurs fruits puisque chaque année, Lunel gravit marche après marche. Aujourd'hui, pour ce palmarès, la Ville de Lunel obtient donc sa 4^e étoile en à peine 4 ans ! Elle figure parmi les 50 collectivités honorées cette année et aux côtés de 5 autres villes pour ce niveau de labellisation ! La Ville va poursuivre son travail et ses efforts avec en ligne de mire la dernière et 5^e étoile pour 2026 !

L'ESSENTIEL

Label des villes Eco-propres : Lunel obtient sa 4^{ème} étoile !

Les 29 & 30 mai derniers, lors de ses rencontres nationales, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine décernait ses trophées annuels récompensant les villes les plus actives et vertueuses.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

